

● LA CRÉATRICE

Inter'Pro Formation. Bientôt une référence en France ?

● **FORMATION** Inter'Pro Formation a l'objectif de devenir, d'ici trois ans, un acteur de référence, au niveau national, dans la formation du personnel d'agences d'intérim.

La créatrice

S'appuyant sur ses 13 ans d'expérience professionnelle en agences d'intérim puis au sein d'une société éditrice de logiciels dédiés aux agences d'intérim, Graziella Vuillemin a créé Inter'Pro Formation en juillet 2013.

Le projet

Inter'Pro Formation propose des formations destinées, pour l'essentiel, au personnel permanent d'agences d'intérim : bureautique, RH, négociations commerciales, recrutement... Inter'Pro Formation propose aussi des audits d'agences d'intérim.

Le marché

Inter'Pro Formation réalise 97 % de son activité auprès d'agences d'intérim. Selon Graziella Vuillemin, il y en aurait 6.900 en France. Environ la moitié, ne faisant pas partie d'un grand groupe et ne disposant donc pas de leur propre organisme de formation, constituent des clients potentiels pour Inter'Pro Formation. « C'est un mar-



Inter'Pro Formation a, pour principaux clients, les agences d'intérim.

ché de niche » indique Graziella Vuillemin. « Même les agences qui disposent de leur propre organisme de formation nous sollicitent ponctuellement » souligne-t-elle par ailleurs. « Nos clients sont de toute la France. Certains possèdent une seule

agence, d'autres en possèdent plusieurs. Pour l'instant, nous en avons peu en Alsace ».

Les perspectives

Graziella Vuillemin, qui a recruté deux salariés fin 2016, se fixe l'objectif d'atteindre les

250.000 euros de chiffre d'affaires en 2017. Soit deux fois plus qu'en 2016, une période à laquelle InterPro Formation ne comptait aucun salarié.

« Dans les trois ans à venir, nous espérons devenir, au niveau national, un organisme de formation de référence pour les agences d'intérim » annonce Graziella Vuillemin.

Actuellement, Inter'Pro Formation effectue les démarches pour obtenir une certification de qualité : depuis l'entrée en vigueur du décret relatif à la qualité des actions de formation professionnelle continue, cette certification est obligatoire pour qu'une formation puisse être prise en charge par un financeur de la formation professionnelle continue.

R.B

INTER'PRO FORMATION

(Vieux Thann)

Dirigeante :

Graziella Vuillemin

2 salariés

160.000 € de CA en 2016

www.interpro-formation.fr